

ORDRE DU JOUR
Du conseil communautaire
Lundi 10 juillet 2023
à 19h00

Au siège de la communauté de communes

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 19 JUIN 2023

2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

3. POINT D'ÉTAPE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

4.1 Administration générale : Autorisation de signer l'acte notarié réitérant la convention de servitudes de passage avec la société ENEDIS

4.2 Marchés publics : Autorisation de signer l'avenant n°1 au lot n°1 du marché n°20SE19, relatif au nettoyage et à l'entretien des locaux

4.3 Marchés publics : Autorisation de signer les avenants d'ajustement contractuel aux lots n°1, 2 et 3 du marché n°21SE20, relatif aux assurances

4.4 Marchés publics : Autorisation de signer l'avenant n°1 au lot n°1 du marché n°22FO26, relatif à la conception, fabrication et pose de mobiliers de signalétique et de mobiliers d'accompagnement sur les sentiers de randonnée

5. COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

5.1 Enfance, jeunesse et famille : Vote des tarifs des activités des structures de l'animation de la vie sociale et des tarifs du ticket culture

6. ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

6.1 Développement économique : Autorisation d'aliéner le lot 7A d'environ 3 007 m² sur le parc d'activités Bièvre Dauphine 2 à Apprieu

6.2 Développement économique : Autorisation d'aliéner le lot 10C d'environ 1 197 m² sur le parc d'activités Bièvre Dauphine 2 à Apprieu

6.3 Agriculture et forêts : Autorisation d'attribuer une subvention à la société d'agriculture du canton de Le Grand-Lemps – comice agricole de Châbons 2023

6.4 Agriculture et forêts : Autorisation d'attribuer une participation financière au concours régional de labour

6.5 Transitions : Approbation de la constitution de l'entente intercommunale « territoire entre lacs et montagnes ».

6.6 Tourisme : Approbation du processus de labellisation des « sentiers plaines et collines de Bièvre Est »

6.7 Tourisme : Labellisation du circuit n°1 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Burcin

6.8 Tourisme : Labellisation du circuit n°2 « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » au départ de la commune de Burcin

6.9 Tourisme : Attribution des fonds de mise en valeur des patrimoines du territoire de la communauté de communes de Bièvre Est

7. STRATÉGIE ET PLANIFICATION DU TERRITOIRE / CYCLE DE L'EAU

7.1 Planification du territoire : Avis de la communauté de communes de Bièvre Est dans le cadre de la modification n°1 du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

8. DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

9. DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

10. INFORMATIONS

11. QUESTIONS DIVERSES